



## TRACT AUX CHEMINOTS

Montreuil, le 10 février 2022

## ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

(Changement des critères classants au rabais = écart salariale H/F qui passe de 4 à 12% chiffres CSE)

## UN FÉMINISME DE FAÇADE

**La direction du GPU SNCF met en application le féminisme washing.**

**Pour recruter, elle propose la cooptation plutôt qu'une véritable politique en faveur des femmes.**

**600 € pour un homme et 900 € pour une femme en lieu et place d'une vraie politique de recrutement qui agirait pour améliorer les conditions de travail, les salaires, etc.**

**Pour la CGT, la mixité des métiers est un facteur important dans la politique d'égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes que la direction doit mettre en œuvre.**

À coups de « Temps Réel » ou autres communications fumeuses, la direction présente le recrutement par la cooptation comme un levier majeur de mixité.

Une hypocrisie à peine feinte qui ne règle en rien l'absence de mixité dans de nombreux métiers et vise à éluder les inégalités persistantes dans l'entreprise.

Les métiers à dominante masculine restent difficilement accessibles aux femmes et certains métiers à dominante féminine sont peu valorisés, faiblement rémunérés, et parfois voués au sous-emploi et au temps partiel subi.

La persistance des stéréotypes de genre constitue toujours un puissant facteur de blocage.

Aussi, la transposition dans le GPU SNCF des dispositions de l'accord de branche sur la classification et rémunération va creuser ces inégalités.

En effet, la promotion professionnelle devient le fait du prince puisqu'elle est décidée par la direction et parfois le chef de chantier ou le dirigeant local, sans aucune règle écrite et sans aucun contrôle,

La direction devrait plutôt mettre en place une politique et des leviers de lutte contre les inégalités au travail !

De réelles mesures en faveur de plus de mixité dans les métiers à prédominance d'hommes, une meilleure prise en compte de la parentalité, un meilleur salaire et de meilleures possibilités d'évolution.

Les cheminotes sont discriminées par un salaire inférieur de 12 %, discriminées par leur tenue vestimentaire (ateliers de morphologie à TER qui renforcent les clichés sexistes ou les journées fun et décalées de l'EIC), discriminées sur leur maternité (perte de la pénibilité, des EVS), subissant les parois et les plafonds de verre...

Il est nécessaire d'améliorer les conditions de travail en agissant sur les organisations du travail avec une réelle prise en compte des spécificités des femmes et leur permettre d'accéder à tous les emplois.

La lutte continue, nous devons toutes et tous nous mobiliser le 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes.

L'égalité femmes/hommes ne se décrète pas, cela se construit dès à présent, à la SNCF comme dans la société.

**ENSEMBLE, GAGNONS  
UN STATUT SOCIAL DE HAUT NIVEAU !**

